

COVID-19

Guide de consignes et de comportements destiné aux étudiants de l'École de Technologie Gazière (ETG)

Introduction

Ce guide vise à vous fournir des directives sur les pratiques et comportements à adopter à l'ETG afin d'éviter la propagation de la COVID-19. Ce document est évolutif et sera adapté aux directives d'Énergir, en conformité avec les directives et les recommandations de la santé publique du Québec et de la CNESST.

Respect des mesures de prévention : une responsabilité partagée

Énergir positionne le respect et la protection de la santé et de la sécurité au travail au cœur même de sa stratégie d'entreprise. Cet engagement s'inscrit dans notre vision du développement durable, au bénéfice de l'ensemble de nos employés, de notre clientèle et des collectivités que nous desservons, de nos entrepreneurs, de nos fournisseurs et du public.

Vous avez la responsabilité de prendre connaissance des mesures de prévention présentées dans ce guide et de les respecter de manière à ne pas compromettre votre santé et votre sécurité, ni celles d'autrui. **Travaillons ensemble afin de nous protéger collectivement tant physiquement que psychologiquement.**

Respect et civilité

L'actuelle pandémie de la COVID-19 constitue une réalité particulière, inhabituelle et susceptible de générer du stress. Afin d'assurer un milieu d'apprentissage sain, civilisé et exempt de toute forme de harcèlement ou de violence, il est plus important que jamais que vous adoptiez, en tout temps, une attitude courtoise, respectueuse et empreinte de civilité. **Nous avons tous un rôle à jouer pour maintenir un climat harmonieux.**

L'ETG se réserve le droit d'appliquer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion en cas de non-respect des consignes.

Déclaration de l'état de santé

Chaque étudiant devra répondre à une déclaration sur son état de santé

energir



Afin d'assurer la santé et la sécurité de tous, à votre arrivée à l'ETG, vous devrez répondre **quotidiennement** à une déclaration de santé à l'aide d'un questionnaire électronique. Il pourra être complété grâce à un hyperlien ou un code QR indiqué à l'entrée de l'édifice. Si vous n'avez pas de téléphone intelligent, un iPad à la réception et un autre à l'entrée des ateliers sont à votre disposition pour compléter la déclaration de santé. La complétion du questionnaire sera vérifiée par un responsable de l'ETG.

Nouveau : Il est important de répondre correctement aux questions et de suivre les consignes mentionnées en fonction des réponses fournies.

S'il est mentionné que **vous ne pouvez pas vous présenter en classe, vous devrez communiquer avec l'ETG** : ecole.dettechnologiegaziere@energir.com ou au 450 449-6960, afin de planifier une nouvelle date de formation.

Si vous jugez que vous faites partie de la population plus vulnérable, comme défini par les autorités de Santé publique (ex. : personnes porteuses d'une maladie chronique, immunosupprimées ou enceintes) ou que vous avez des inquiétudes liées à votre condition personnelle et la COVID-19, **veuillez communiquer avec l'ETG.**

Mesures d'hygiène à respecter au quotidien

Les consignes suivantes sont conformes aux recommandations des autorités de la santé publique et doivent être respectées en tout temps par toutes les personnes qui se présentent dans nos installations ou sur nos lieux de travail.

Étiquette respiratoire

- Vous couvrir la bouche et le nez avec le creux du bras lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Éviter de vous toucher le visage.
- Si vous utilisez un mouchoir, le jeter immédiatement dans la poubelle et se laver les mains par la suite.

Lavage des mains

Vous laver les mains pendant au moins 20 secondes avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolisée:

- Avant d'entrer dans une de nos installations;
- Avant de manger;
- Après être allé aux toilettes;
- Après vous être mouché, avoir toussé ou éternué;
- Avant et après avoir porté un équipement de protection tel qu'un masque;
- Avant et après toutes tâches lors desquelles du matériel commun est utilisé.



Vous référer aux consignes du gouvernement du Québec concernant le [lavage des mains](#).

Mesures d'hygiène à respecter en tout temps

Distanciation physique

- Éviter tout contact physique avec autrui.
- Garder une distance de **2 mètres** entre vous et les autres.
- Suivre la signalisation établie et utiliser les équipements de protection lorsque requis.

Objets personnels

Éviter le plus possible d'apporter à l'ETG vos objets personnels (à l'exception de vos outils de travail, ordinateur, souris, écouteurs, boîte à lunch, etc.).



Mesures d'hygiène à respecter en tout temps

Port du masque

- **Masque obligatoire pour tous:** Lorsque **vous vous déplacez à l'intérieur du bâtiment**, respecter la **distanciation physique de 2 mètres** et portez votre propre couvre-visage en tissus ou **un masque** de procédure disponible dans les distributeurs de masques.
- **Nouveau :** Dans les salles de classe, la distanciation permise est de 1.5 mètre entre les étudiants (Ministère de l'Éducation).
- **Nouveau :** Lorsque vous êtes assis en classe, à une place identifiée par une pastille, vous pouvez retirer votre masque.
- **Nouveau :** Lorsque vous êtes assigné à un poste de travail fixe, vous pouvez retirer votre masque lorsqu'il y a en place un moyen de contrôle technique (ex: barrière physique) rappelant le 2 mètres de distanciation.
- Si la distanciation physique ou la mise en place de moyens de contrôle technique (par exemple, une barrière physique) est impossible, les équipements de protection suivants sont exigés : un masque de procédure et une protection oculaire (lunettes de protection ou visière approuvée CSA).
- Une visière (approuvée CSA) seule est possible, comme solution de tout dernier recours, en cas de risques pour la sécurité. Par exemple, si le masque provoque la formation de buée dans la protection oculaire malgré la recherche de solutions techniques pour y remédier. Par exemple, certains enduits permettent de réduire la formation de buée sur les protecteurs oculaires et cette solution peut être mise en place rapidement.



Espaces communs et matériel partagé

Nettoyage des surfaces

- Chacun a la responsabilité de désinfecter son espace de travail à son arrivée et à son départ avec les produits désinfectants.
- Nettoyer votre place à la cafétéria avant et après usage avec les produits désinfectants disponibles.



Outillage, équipement et espace partagé

- Éviter, si possible, tout contact des mains avec les objets communs.
- Éviter de partager vos équipements et outils de travail avec quiconque (ex. : ordinateur, souris d'ordinateur, crayon, documents, cellulaire, etc.). Lorsque ce n'est possible, désinfecter les équipements et outils entre chaque passation.
- Ne pas laisser d'objets non essentiels dans les aires communes.
- Avant et après la tâche, nettoyer et désinfecter les outils, les équipements et les espaces avec de l'eau et du savon ou avec une solution désinfectante,

cela inclut :

- Équipements de bureau;
- Coffre à outils, outils et autres équipements;
- Etc.



Organisation des lieux

Voici quelques informations et procédures à suivre lors de l'accès à l'ETG et nos installations.

Entretien ménager

L'ETG désinfecte les espaces communs tous les jours (îlots, salles, classes, poignées de porte, rampes, ascenseur, salles de bain etc.).



Signalisation et corridors

- Respecter les différentes consignes indiquées par la signalisation appropriée (salles de bain, escaliers, fumeurs, vestiaires, etc.).
- Suivre les flèches au sol qui indiquent les sens uniques et les zones d'attente pour les escaliers et les corridors.
- Il est permis de circuler dans les corridors et dans les salles de classe, même si un étudiant est à son poste de travail. Ne vous arrêter pas pour discuter entre vous.



Organisation des lieux

Espaces communs

- **Nouveau :** Des horaires de pauses, repas et sorties décalés entre chaque groupe seront mis en place.
- Dans la majorité des cas, tous les bureaux ne peuvent être occupés au même moment. Votre formateur veillera à ce que la distanciation physique soit respectée.
- Les emplacements disponibles sont identifiés par des pastilles.
- La majorité des portes sont maintenues ouvertes.

Laboratoire et atelier

- Respecter les différentes consignes indiquées par la signalisation appropriée et par votre formateur.
- Suivre la signalisation au sol.

Cafétérias

- Des places assises sont disponibles dans les cafétérias. Elles sont identifiées par des pastilles.
- Si vous utilisez les machines distributrices et/ou les micro-ondes, désinfecter le panneau et la poignée avec les produits désinfectants prévus à cet effet.
- Il est également possible de manger son repas dans votre salle de classe ou dans votre propre véhicule.



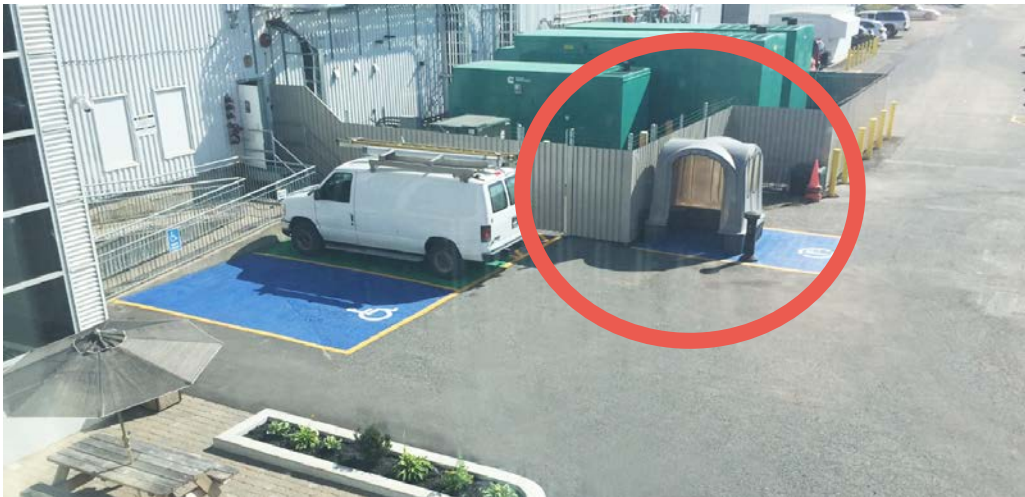
Organisation des lieux

Ascenseur

- Le port du **couvre-visage ou masque de procédure** est obligatoire.
- La capacité maximale dans un ascenseur est d'une personne.
- **Laver vos mains à la sortie.**
- Lorsque possible, favoriser les escaliers.

Zone fumeur

- La zone fumeur est située près de l'entrée principale de l'ETG.
- Respecter la distance sécuritaire de 2 mètres.



Équipements de protection et installations sanitaires

Des équipements de protection et des installations sanitaires sont mis à votre disposition afin de vous assurer d'appliquer les consignes d'hygiène.

Équipements de protection individuelle (EPI)

Voici les équipements qui sont rendus disponibles à tous sur place :

- Masque de procédure
- Gants de nitrile (laboratoire)

Équipements de protection collectifs

- Des barrières jaunes sont installées pour indiquer où il est possible de circuler.
- Des plexiglass sont installés au comptoir de la réception.

Stations de lavage

Des distributeurs de solution hydroalcoolisée sont installés dans des endroits stratégiques dans nos locaux.



Votre santé

Les symptômes de la COVID-19

Les personnes infectées par la COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes. Vous ne savez peut-être pas que vous avez des symptômes de la COVID-19, car ils peuvent s'apparenter à ceux d'un rhume ou d'une grippe.

Les symptômes incluent : la toux, la fièvre, des difficultés respiratoires, une perte soudaine de l'odorat. Dans les cas graves, l'infection peut entraîner des complications comme la pneumonie et même la mort. Les symptômes peuvent prendre jusqu'à 14 jours pour apparaître après l'exposition à la COVID-19. Il s'agit de la plus longue période d'incubation connue pour cette maladie.

Une vigie doit aussi être apportée aux symptômes suivants: fatigue intense inhabituelle sans raison évidente, douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles sans raison évidente, mal de tête inhabituel, perte d'appétit. Des nausées, vomissements ou de la diarrhée dans les 12 dernières heures. Mal de gorge sans autre cause évidente.

Des études récentes prouvent que le virus peut être transmis par une personne infectée qui ne présente pas de symptômes.



Explications des symptômes

Fièvre

Une fièvre intermittente, c'est-à-dire, qui part et revient, répond également à ce critère. Une mesure unique de la température égale ou supérieure à 38 °C prise à la bouche répond également à ce critère.

De la toux

De rares personnes, par exemple les fumeurs chroniques, peuvent présenter de la toux sur une base régulière. Une toux habituelle ne répond pas à ce critère, mais toute modification de la toux, par exemple son augmentation en fréquence ou l'apparition de crachats, répond à ce critère.

De la difficulté à respirer

Certaines personnes, par exemple les asthmatiques, peuvent avoir des raisons propres à leur condition et non liées à la COVID-19 qui expliquent leurs difficultés à respirer. Toute difficulté à respirer autre que celles qui ont des causes évidentes autres répond à ce critère.

Perte soudaine de l'odorat ou du goût

Une perte d'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte du goût répond à ce critère qu'elle soit isolée ou combinée à d'autres symptômes.



Ressources

Pour obtenir des précisions en matière de santé ou de prévention

N'hésitez pas à nous transmettre vos questions spécifiques.

ecole.dettechnologiegaziere@energir.com
(450)449-6960

energir

